

CEEAC

ECCAS

La Commission

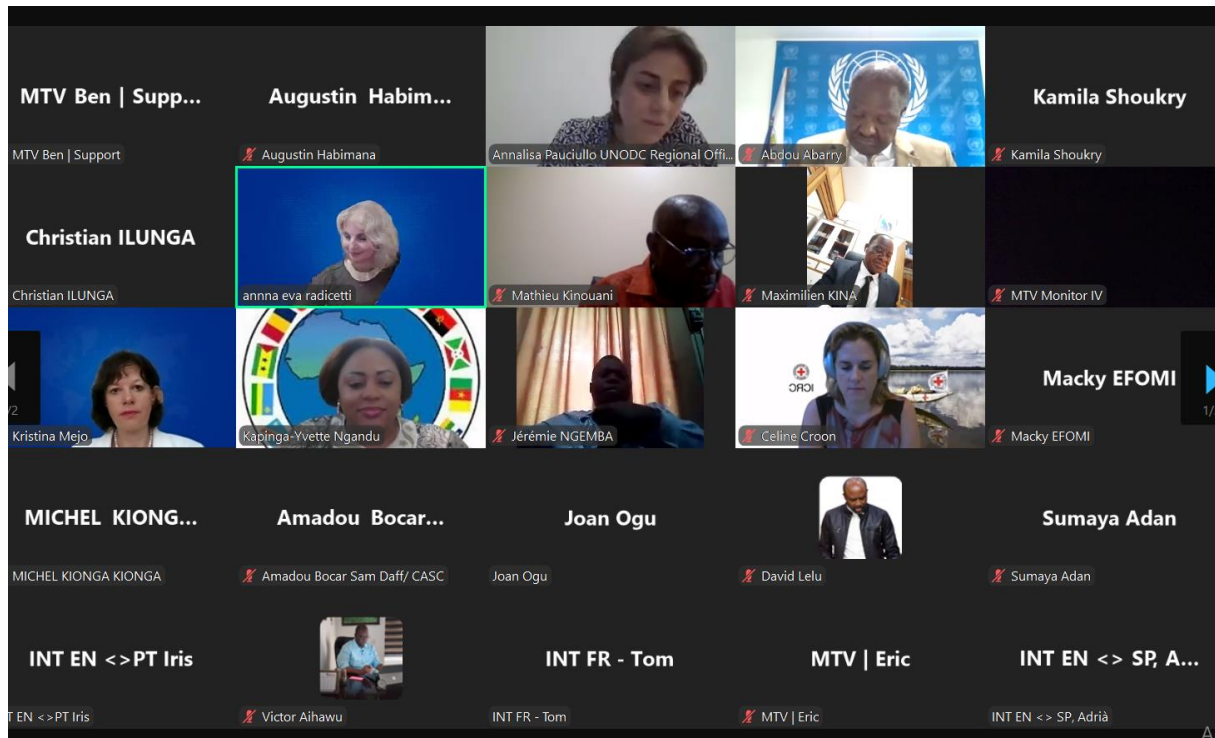


COMMUNIQUE DE PRESSE

LES EXPERTS DES PAYS MEMBRES DE LA CEEAC ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES PARTENAIRES EVALUENT LES PROGRES ENREGISTRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE MONDIALE SUR LA MIGRATION (PMM) DANS LA SOUS-REGION DE L'AFRIQUE CENTRALE

Libreville, 17 septembre 2024, – Ce mardi, s'est ouverte, par visioconférence, une réunion de consultation sous-régionale, de deux jours, du 17 au 18 septembre 2024, sur la mise en œuvre du Pacte Mondial pour les Migrations (PMM) sûres, ordonnées et régulières (PMM) en préparation de la Revue régionale du PMM pour l'Afrique 2024.

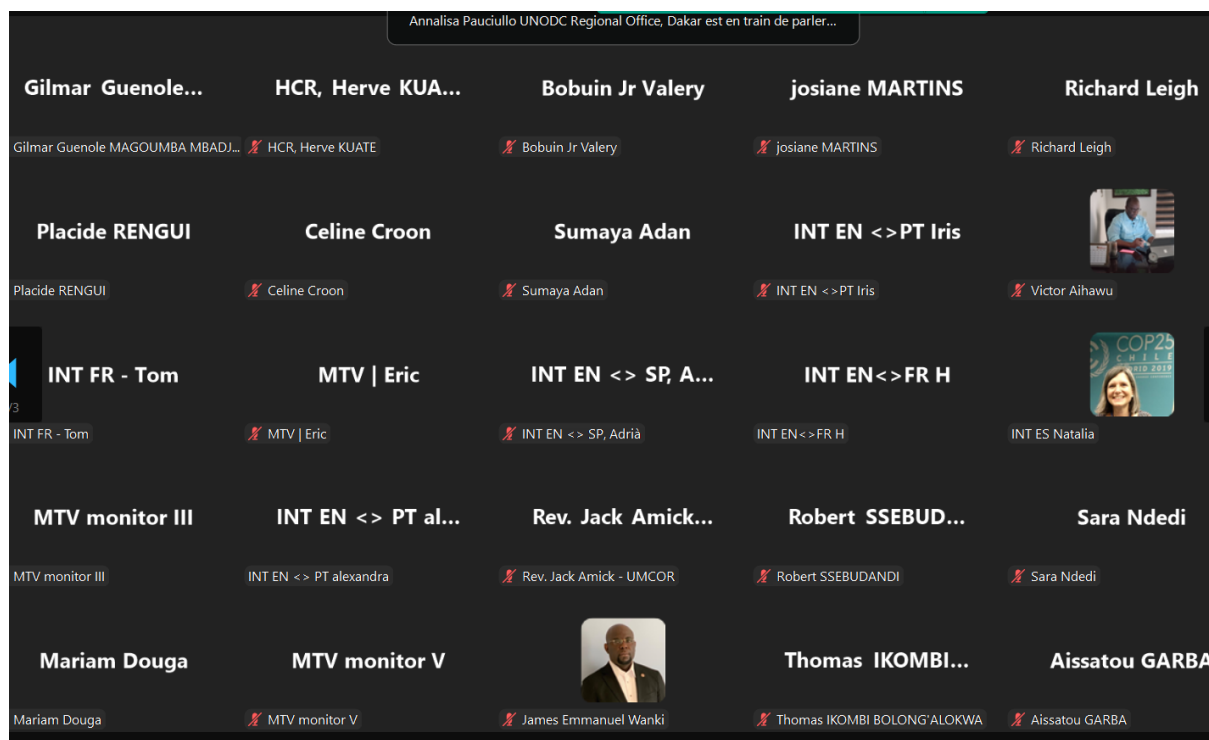
Cette consultation a été co-organisée par la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) avec ses partenaires dont la Commission de l'Union Africaine, le Réseau des Nations unies sur les Migrations pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et pour l'Afrique de l'Est et Australe et a connu la participation des différents experts et responsables des pays membres de la CEEAC et des Organisations Internationales qui œuvrent dans le domaine des migrations et des aspects humanitaires.



Vue des participants à la réunion

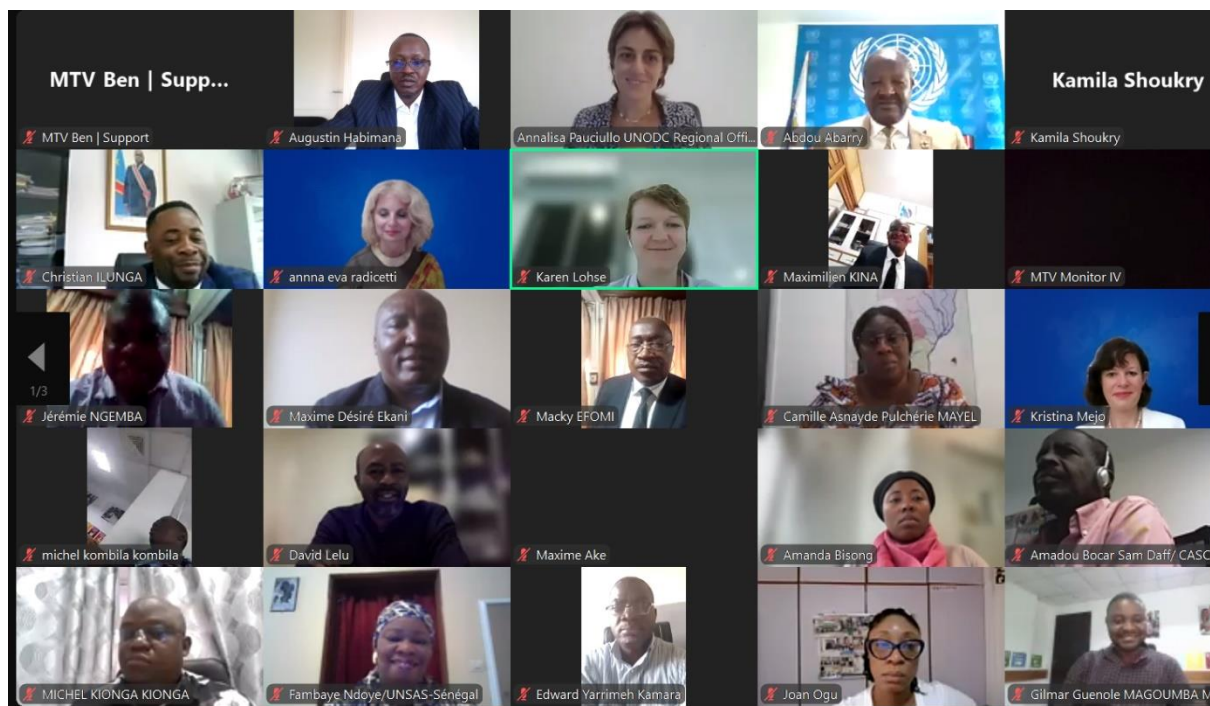
Dans son mot de circonstance, **Monsieur Abdou Abarry**, le Représentant spécial des Nations Unies en Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), a rappelé aux participants que cette consultation offre une opportunité aux Etats membres de la CEEAC, les organisations internationales et toutes les parties prenantes d'évaluer leurs progrès dans la mise en œuvre des objectifs et principes directeurs du PMM en Afrique centrale.

Il a déclaré que si les migrations sont bien gérées peuvent être une source de prospérité pour nos pays, puisque les migrants apportent des compétences, des connaissances et une diversité culturelle, qui enrichissent nos sociétés et qui peuvent également palier au pénurie de la main d'œuvre.



Vue des participants à la réunion

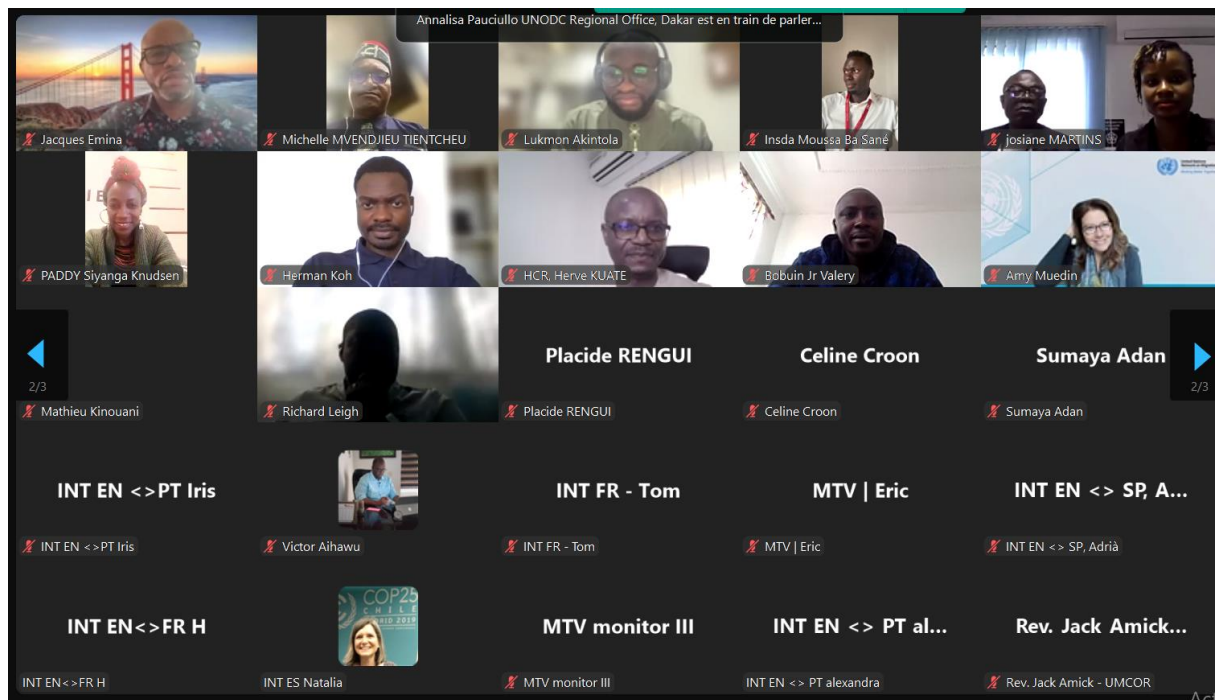
Prenant la parole, **Madame Anna Eva Radicette**, la Vice Directrice Régionale du Bureau de l'Afrique Centrale et de l'Ouest de l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM), a fait remarquer que les migrations en Afrique Central posent des défis culturelles, sociales et économiques profondes. Ces mouvements migratoires dynamiques avec des flux significatives à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, peuvent être transformés en véritables moteurs de croissance économique et sociale et culturelle, favorisant l'innovation et la diversité tout en renforçant les perspectives de développement des pays d'origine et de destination.



Vue des participants à la réunion

Procédant à l'ouverture officielle de cette consultation, **Son Excellence Mme Kapinga Yvette NGANDU**, Commissaire en charge de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social a déclaré que l'Afrique Centrale comme d'autres régions d'Afrique, est également confrontée aux problèmes liés à la migration internationale. Elle enregistre en effet d'importants flux migratoires internes et transfrontaliers, volontaires ou forcés, qui constituent autant de défis que d'opportunités significatifs sur les plans culturel, social et économique. Selon les données du Département des Nations Unies pour les Affaires Economiques et Sociales (DAES), en 2020, environ 3,9 millions de migrants internationaux résidaient dans les pays d'Afrique centrale. Au cours de la même année, en chiffres absolus, la République démocratique du Congo avec 952 871 de personnes et l'Angola avec 656 434 d'individus, accueillait les populations les plus importantes de migrants, tandis que le Gabon et la Guinée équatoriale, avec respectivement 18,7% et 16,4%, accueillait le plus grand nombre de migrants en proportion de leurs populations respectives

SE NGANDU a ajouté que la région de l'Afrique Centrale connaît aussi des niveaux élevés de déplacements et de migrations pouvant résulter des crises d'origine naturelle ou anthropique. D'après le HCR, en juillet 2024, le nombre total des personnes en situation de déplacement forcé était estimé à 12 029 981, dont 9 092 523 personnes déplacées internes (PDI) et 2 621 931 réfugiés et demandeurs d'asile. Du fait de sa position géographique, l'Afrique centrale sert également de corridor de transit pour les migrants en partance vers d'autres régions africaines, l'Europe ou d'autres destinations.



Vue des participants à la réunion

L'objectif de cette consultation est d'évaluer les progrès-enregistrés dans la mise en œuvre du PMM dans la sous-région de l'Afrique Centrale, mais aussi d'échanger sur les défis, les bonnes pratiques et les perspectives d'avenir.

Les échanges de la première journée se sont focalisés essentiellement sur la libre circulation et d'autres moyens d'améliorer les voies régulières et la prévisibilité des procédures de migration dans la région de la CEEAC, ainsi que les mouvements migratoires et protection des migrants, y compris par des mesures de gestion intégrée des frontières et la lutte contre la xénophobie.

